



BULLETIN D'ADHÉSION 2024 (Personne Morale)

SI VOUS PREVOYEZ UN RÈGLEMENT PAR VIREMENT, CONNECTEZ VOUS à : <https://www.anpei.org/adhesion/>

Pour les autres cas de règlement, merci de compléter ce formulaire

* Nom de l'association / société : _____

Adresse Postale : _____

* Code Postal : _____ * Ville : _____ * Pays : _____

* N° de Tel. Fixe : _____ * N° de Tel. Mobile : _____


Site Web : _____ Adresse e-mail : _____ @ _____

Nom du représentant légal / président : _____


Adresse Postale : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

N° de Tel. Fixe : _____ N° de Tel. Mobile : _____

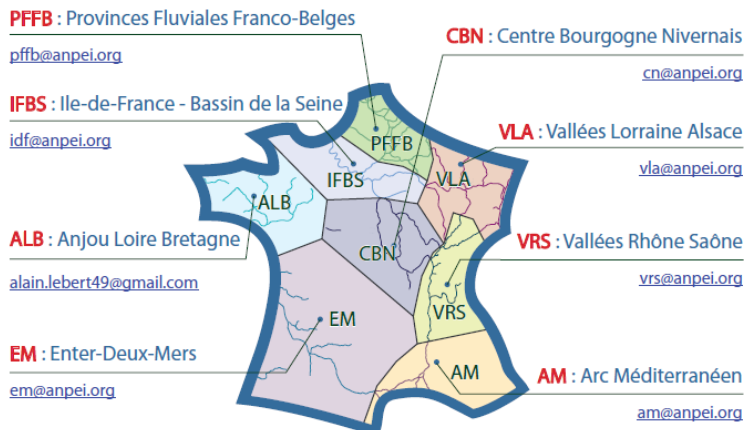
 Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données personnelles, ces informations ne sont pas cédées et ne font pas l'objet d'une utilisation commerciale. Seules les informations marquées par * peuvent être publiées, **avec votre accord**, dans le « Carnet de Bord » (numéro spécial de notre revue « Le Musard'eau »), annuaire destiné aux adhérents.

Votre accord : J'autorise Je n'autorise pas l'ANPEI à publier les informations marquées par *

 Ayant pour but de limiter notre impact environnemental et les dépenses de l'ANPEI, **vous vous engagez à accepter** de recevoir exclusivement par courriel les convocations aux Assemblées Générales Nationales, et de voter en ligne pour les scrutins liés à ces réunions.

Votre accord : Je m'engage Je ne m'engage pas

Les délégations régionales de l'ANPEI - Choix de la région de rattachement :



Afin de couvrir l'ensemble du territoire, l'ANPEI est divisée en 8 régions.

Chaque région a un délégué régional, administrateur, chargé d'organiser les réunions locales, le suivi du réseau de sa région et la participation aux réunions locales avec le(s) gestionnaire(s) local (aux).

Paiement cotisation 2024 : - Valable pour une année civile : du 01/01 au 31/12.

- Toute adhésion reçue à partir du 1er octobre 2023 est valable jusqu'au 31/12/2024.

Montant Adhésion : 70 euros (cotisation annuelle 58€ + 12€ de droit d'entrée)

Paiement par chèque (Ordre du chèque : ANPEI)

Paiement en espèces

En adhérant à l'ANPEI j'accepte de me conformer aux statuts et règlement intérieur en vigueur.

Date	Vos commentaires	Signature Adhérent